

DECLARATION TARIFICATION DU CARBONE

Le changement climatique, qui constitue l'un des plus grands défis mondiaux, menace les progrès de décennies de développement.

Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) indique clairement qu'il est important d'imposer un prix aux émissions de carbone pour contribuer à contenir la hausse moyenne des températures mondiales à deux degrés Celsius au dessus des niveaux préindustriels.

En fonction des circonstances et des priorités de chaque pays, il est possible d'opter pour différents instruments de tarification pour réduire efficacement les émissions; ce sont par exemple les systèmes d'échange de quotas nationaux, les taxes carbone, et/ou les paiements au titre des réductions d'émissions.

Des mesures sont engagées par différents États. En 2014, on compte quelques 40 gouvernements nationaux et plus de 20 instances infranationales qui ont instauré des taxes carbone ou des régimes d'échange de quotas d'émission. Ces pays représentent plus de 22 pour cent des émissions mondiales. De nombreux autres pays et instances gouvernementales travaillent à l'introduction d'une tarification du carbone. L'ensemble des pays concernés représente plus de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES).

Le secteur privé n'est pas en reste. Des entreprises toujours plus nombreuses opèrent dans un contexte de tarification du carbone et elles développent leur expertise dans la gestion de leurs émissions. D'autres définissent des objectifs de réduction d'émissions dans la planification de leurs opérations commerciales. En 2013, plus de 100 entreprises du monde entier ont publiquement informé le Mécanisme pour un développement propre (MDP) qu'elles utilisent déjà la tarification du carbone comme outil de gestion des risques et des opportunités liés à leurs opérations actuelles et à leur rentabilité future. Les milieux d'affaires considèrent que la tarification du carbone constitue, au vu des coûts et des résultats, le moyen le plus efficace pour réduire les émissions, ce qui les incite à s'y déclarer favorables.

L'élan ne cesse de croître. Nous ne pouvons faire l'économie d'une tarification du carbone si nous voulons mettre en place un ensemble de politiques efficaces pour renforcer l'action pour réduire les émissions.

Il faut impérativement développer la coopération internationale. Des gouvernements s'engagent à travailler de manière collaborative, de même que des sociétés s'engagent à travailler aux côtés des gouvernements, pour concrétiser à plus long terme l'objectif de tarification du carbone dans l'économie tout entière, ce qui signifie:

- consolider les politiques de tarification du carbone en vue d'une réorientation de l'investissement à la mesure de l'ampleur des défis posés par l'évolution du climat ;
- accélérer et renforcer l'application des politiques actuelles de tarification du carbone afin de mieux gérer les risques et les opportunités d'investissement ;
- développer la coopération afin de partager l'information, l'expertise et les enseignements tirés de l'élaboration et de l'application de mesures de tarification dans différentes juridictions.

Nous invitons les pays, les entreprises et l'ensemble des intervenants à se joindre à cette coalition croissante d'acteurs concernés.

APPORTER SON SOUTIEN A LA DECLARATION

Que signifie apporter son soutien à la Déclaration sur la tarification du carbone ?

La Déclaration sera présentée au Sommet sur le climat du Secrétaire général des Nations Unies, qui se tiendra en septembre 2014. En se déclarant en faveur d'une tarification du carbone et par les mesures qu'ils engagent, les gouvernements, les entreprises et les instances infranationales font figure d'avant-gardistes et en incitent d'autres à s'associer à leur action.

Ils s'associeront à la coalition mondiale des pionniers toujours plus nombreux de la tarification du carbone. L'objectif est que plus de 50 gouvernements, nationaux ou infranationaux, et des centaines d'entreprises se déclarent partisans de cette initiative cruciale pour l'action climatique.

Qu'est-ce qui incite gouvernements et entreprises à appuyer la tarification du carbone ?

Soutenir la tarification du carbone permet aux nations, aux villes et aux gouvernements provinciaux et nationaux de s'associer au concert de voix qui s'élève dans le monde pour réclamer la prise en compte des coûts du carbone et favoriser ainsi une croissance économique sobre en carbone et à l'abri des chocs climatiques.

Les entreprises et les gouvernements doivent s'offrir un soutien mutuel sur la scène des politiques climatiques. Les gouvernements ont besoin des connaissances et de l'appui du secteur privé pour favoriser la mise en place de politiques climatiques efficaces. À l'inverse, les entreprises attendent des gouvernements la clarté et la certitude nécessaires pour investir et s'atteler aux risques et possibilités sur les marchés actuels et futurs. En se disant favorables à la tarification du carbone, les entreprises indiquent aux gouvernements qu'elles souhaitent les voir passer à l'action, et vice versa.

Articulation de la Déclaration et des organisations et initiatives œuvrant pour la tarification du carbone

La Déclaration sur la tarification du carbone est soutenue par une coalition d'organisations commerciales visionnaires et s'inspire de précédents communiqués et engagements qu'elle regroupe en une déclaration commune qui a également l'appui des États.

Comment mon organisation peut-elle faire connaître son appui à la Déclaration ?

Il n'est pas question de « signer » la Déclaration, mais plutôt d'« exprimer son soutien ». Les organisations peuvent faire connaître leur appui en invitant un représentant autorisé à adresser un courriel en ce sens au Groupe de la Banque mondiale. Après confirmation, les noms des partisans de la Déclaration seront ajoutés sur le site Web et dans les communications sur ce thème.

Les entités favorables à la Déclaration seront également mentionnées au Sommet sur le climat du Secrétaire général des Nations Unies, qui se tiendra à New York en septembre, et sont encouragées à nous faire parvenir des éléments d'information sur les efforts engagés pour faciliter et appliquer la tarification du carbone.

Les représentants officiels désireux de recevoir davantage d'informations ou d'exprimer leur soutien à la Déclaration peuvent se mettre en contact avec Patrick Verkooijen (pverkooijen@worldbank.org) ou Tom Kerr (tkerr@ifc.org) au Groupe de la Banque mondiale.

De plus amples informations, notamment des notes de synthèse sur les avancées publiques et privées dans le domaine de la tarification du carbone, sont disponibles à l'adresse :

<http://www.worldbank.org/en/programs/pricing-carbon>